

BULLETTIN MUNICIPAL DE WOTTON

L'ÉCHO

Parution du 4 février 2010

SÉANCE DU MOIS DE JANVIER

- Le Conseil autorise le paiement des comptes de décembre au montant de 264 229,23 \$;
- Une demande de soumissions sera faite pour l'obtention d'un contrat de services techniques pour l'eau potable et usée;
- L'indexation des salaires des employés et des élus municipaux est autorisée selon la convention en vigueur;
- La Municipalité de Wotton autorise l'intégration des lettres d'entente 4 à 7 avec le Syndicat local;
- La Directrice générale et Secrétaire-trésorière est autorisée à participer aux diverses formations données par l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ) et au Congrès 2010;
- Un montant de 10 000\$ est autorisé comme budget de fonctionnement de la Société de Développement de Wotton;
- Un avis de motion est donné pour la présentation du Règlement interdisant l'épandage durant certains jours de l'été 2010;
- Un avis de motion est donné pour la présentation d'un Règlement concernant les droits supplétifs sur les mutations immobilières;
- Les travaux de peinture sur la niveleuse sont autorisés à la cie Peinture Véhicules Lourds inc., au coût de 7 500\$ avant taxes;
- Le Conseil détermine les priorités à être transmises au Comité de Sécurité publique de la MRC, savoir : contrôle de la vitesse aux abords de l'école Hamelin et du centre communautaire, surveillance des véhicules lourds dans le Rang C, faire respecter la limite de vitesse aux entrées du village sur la rue Saint-Jean et sur l'ensemble des chemins municipaux;
- Le Conseil adopte la Politique du Plan d'action pour le Développement Social – Phase 2 de la Société de Développement de Wotton;
- Dans le but de réduire la quantité des matières résiduelles, la Municipalité entrevoit aller de l'avant pour la cueillette des plastiques de balles rondes. Une rencontre aura lieu prochainement avec les agriculteurs sur ce sujet;
- Le Conseil a décidé d'aller de l'avant dans l'application du Règlement Q-2, r-8 savoir, demander à tous les propriétaires d'un secteur non desservi par le réseau d'aqueduc et d'égout, de rendre leur immeuble conforme à la réglementation provinciale (installation septique);
- Un montant de 300\$ est autorisé pour la publicité du Carnaval d'hiver 2010;

SÉANCE DU MOIS DE FÉVRIER

- Le paiement des comptes de janvier est autorisé au montant de 170 949,41 \$;
- Le budget 2010 du Site d'enfouissement de la Région d'Asbestos est autorisé pour un montant de 891 060 \$;
- Le budget 2010 de la Régie intermunicipale d'élimination des matières résiduelles des sources est autorisé pour un montant de 18 300\$;
- Le Règlement interdisant l'épandage des déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers durant certains jours en 2010 est adopté. L'épandage sera interdit les 11, 12 juin et les 30, 31 juillet et 1^{er} août 2010;
- Le Conseil autorise le contrat entre la MRC et le MAMROT. Ce contrat détermine les engagements du gouvernement et de la MRC relativement au partenariat qu'ils désirent établir pour la mise en œuvre du plan d'action en vue de diversifier l'économie et favoriser le développement du territoire en difficulté;
- Le Conseil adopte la résolution à l'effet qu'un droit supplétif au droit de mutation d'un montant minimal de 200,00\$ doit lui être payé dans tous les cas où survient le transfert d'un immeuble situé sur son territoire et où une exonération la prive du paiement d'un tel droit;
- Le Conseil appuie le Projet PRÉE et déclare les journées du 15 au 19 février 2010 comme journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité;
- Un appui est donné à la Municipalité de Saint-Georges-de-Windsor dans sa démarche auprès de Bell pour éliminer les frais d'interurbains entre le 828 et le 839;
- Une demande dans le cadre du Programme d'Emploi Étudiant est autorisée;
- Un appui est donné à la 15^e édition du Happening Jeunesse, qui aura lieu cette année dans divers établissements scolaire de l'Estrie. La contribution municipale est de 175\$.

TAXES 2010

- Les comptes de taxes ont été postés le 1^{er} février 2010. Cette année les dates des versements sont : **3 mars, 2 mai, 2 juillet et 2 septembre**. Si vous désirez payer en un seul versement, pour **tous les comptes de 301\$ et plus**, la Municipalité accorde **un escompte de 1%**;
- Plusieurs d'entre vous ont constaté que sur le compte de taxes, **on retrouve un montant de 60\$** comme tarif pour les activités financières. Ce tarif est considéré comme un **tarif de base** et est attribué **à tous les immeubles** de la Municipalité, incluant les terrains vacants. **Cela a permis de garder un taux de taxation abordable (augmentation de 0,02\$/100\$ sur le taux 2009)**.
- Autre changement cette année, à l'exception de la Banque de Montréal (à venir dans un avenir prochain), tous les propriétaires pourront payer leur compte de taxes à leur institution financière que ce soit : la Banque Nationale, CIBC, Banque Laurentienne (à compter du 17 février), Banque Royale et bien sûr, les Caisses populaires Desjardins, en intégrant votre numéro de client : ex : client no 101, inscrivez : 0000000101. Pour plus de détails, communiquez avec votre institution financière.



LICENCE DE CHIEN

- Tous les propriétaires de chien doivent installer la médaille, remise par la Municipalité, au cou de leur animal. Si vous l'avez perdue, vous pouvez vous en procurer une autre au bureau municipal et nous fournir les coordonnées du propriétaire. Dans le cas où votre chien quitterait votre propriété, il sera plus facile de retrouver le propriétaire et ainsi éviter les frais de fourrière. Merci de votre collaboration!

SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ DE WOTTON

- Le site de la Municipalité est toujours en développement cependant de nouvelles informations s'ajoutent graduellement, tel que le bulletin municipal, les avis publics. Vous pouvez visualiser les évaluations foncières en effectuant des recherches par adresse, par matricule ou par lot. Prenez note que la recherche par lot est maintenant fonctionnelle.

NOUVEAUX ARRIVANTS ET NOUVEAUX BÉBÉS 2009

- Le **14 mars prochain**, le Comité d'accueil organisera une fête afin d'accueillir les nouveaux propriétaires résidents de Wotton ainsi que les bébés nés durant l'année 2009.
- Un repas sera servi au coût de 10\$/personne. Vous pouvez vous joindre au comité pour accueillir les nouveaux propriétaires et les nouveaux bébés. Vous devez **réserver votre place avant le 4 mars** prochain auprès de **Mme Pâquerette Blais au 819-828-2506**.
- En guise de bienvenue, la Municipalité défraiera le repas **pour les nouveaux propriétaires et pour les nouveaux parents**.
- Pour les parents qui ont eu un enfant né en 2009, bien vouloir communiquer avec Mme Pâquerette Blais au 819-828-2506 afin de recevoir votre invitation.



CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2010

- Une correction doit être apportée pour la **séance du mois d'avril**, la séance aura lieu le **6 avril**, le 5 étant un jour férié.

CHEVALIER DE COLOMB – BRUNCH

- Le dimanche **14 février prochain**, les Chevaliers de Colomb organisent un brunch à la salle municipale, à compter de **11h30**. Les profits seront remis à la bibliothèque municipale. Quelques équipes ont été formées pour le jeu « La P'tite école » dont un, par des membres du Conseil.

BUREAU MUNICIPAL

- Prendre note, qu'exceptionnellement, **le bureau fermera à 12h, le vendredi 19 février**.

QUESTIONNAIRE DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL – HYDRO QUÉBEC

- Avez-vous répondu au « Questionnaire Diagnostic résidentiel »? Il est toujours le temps d'y répondre. Rendez-vous sur le site www.courantcollectif.com ou pour obtenir une **copie papier** du questionnaire, composez le **1-800 ÉNERGIE (363-7443)**.



CARNAVAL DE WOTTON - 5, 6, 7 FÉVRIER 2010

➤ **Vendredi 5 février 2010 :**

- **19h30 : Party Pyjama : Film et Pop Corn – 5 ans et plus**
Endroit : À la Maison des jeunes
Gratuit Organisé par la Maison des jeunes / 828-3288
- **20h00 : Marche aux flambeaux**
Départ : Centre communautaire
Gratuit
- **Tournoi de Poker – NOUVEAU**
20\$ / personne
Endroit : Salle municipale



➤ **Samedi 6 février 2010 :**

- **Tournoi Parent-enfant de Hockey Balle 4 contre 4 - EXCEPTIONNELLEMENT CETTE ANNÉE**
10\$ / équipe
Endroit : À côté du Centre communautaire
Inscriptions : Éric Lapointe 828-0074 et Simon Vaillancourt 828-0348
- **Toute la journée, une cantine sera sur place**
Endroit : Centre communautaire
Nos merveilleux hot-dogs seront à l'honneur
Organisé par AFÉAS
- **9h00 : Ça me dit de jouer ! pour les 0-5 ans accompagnés d'un adulte**
Jeux extérieurs, collation et bricolage – NOUVEAU
Endroit : Centre communautaire
Gratuit. En collaboration avec Québec en forme et les partenaires de la petite enfance
- **13h30 : Tournoi de cartes – 500**
3\$ / personne
Endroit : Salle municipale
Organisé par le Club de l'Âge d'Or / 828-0609
- **Tournoi de scrabble**
5 \$ / personne
Endroit : Local de l'Âge d'Or
Organisé par le Club Optimiste / 828-1736
- **19h30 : Bingo Maison – prix surprises**
3\$ / 2 cartes
Endroit : Salle municipale
Organisé par le Rucher de la Fourmilière / 828-2457



➤ **Dimanche 7 février 2010 :**

- **13h00 : Programme Amateur accompagnateur Jocelyn et Fernande**
Animateurs : Jean-Noël Fredette et Marcel Dion
3\$ / personne
Endroit : Salle municipale
Organisé par les Chevaliers de Colomb / 828-0396
- **Tournoi de crible en équipe – NOUVEAU**
10 \$ / équipe de 2
Endroit : Centre communautaire
Inscription à partir de midi
- **Activités extérieures gratuites : randonnées de motoneiges et glissade pour les petits**

Information générale : 819-828-0145